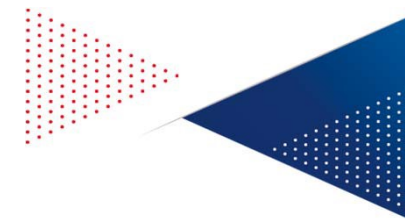


COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE

Candidats F4-N2

2023-2024



Nom Prénom Arbitre	Affectation
DASQUE JEAN GUILLAUME	F4
DHELLEMMES OCTAVE	F4
FLACHOT LOUIS	F4
LE PAIH CEDRIC	F4
MAHAOUDI HAKIM	F4
DELL ANGELA CYRIL	Non admis
DEMAS LENY	Non admis
DUPLAIX RAHITI CYRIL	Non admis
GONCALVES ANDY	Non admis
KEITA ALEXANDRE	Non admis
MESSON THONY	Non admis
MOUSTIER BENJAMIN	Non admis
ROUMIER MAXIME	Non admis
THEUILLON TRISTAN	Non admis
VANDENBILCKE AUBIN	Non admis



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.